

23/03/2021



Formation CPDT - Année 2021

Michel Dachelet IG DATU

Le commerce constitue-t-il un levier pour renforcer les centralités ?

Quelles sont les orientations régionales ?

Décret commerce

SDT

DPR

Formation 2021 (Catus/Datus)

Décret commerce (2015)

- Schémas de développement commerciaux à 3 niveaux
- SRDC
- Permis intégré: FD, FT, FIC
Compétence communale → régionale

SDT (1)

AM 3. Anticiper et muter

Anticiper les besoins économiques dans une perspective de développement durable et de gestion parcimonieuse du sol

Constats

- Saturation de l'offre en immobilier commercial
- Inadéquation entre offre et besoin par rapport aux commerces - tailles des cellules inadaptées en centres villes

SDT (2)

23/03/2021

5

DE 1. Desservir et équilibrer

Assurer l'accès à tous à des services, des commerces de proximité et des équipements dans une approche territoriale cohérente

Principes

- Renforcer l'attractivité des centralités urbaines et rurales → implantation services et commerces
- Implanter les commerces prioritairement dans les « pôles » et les zones denses des centralités urbaines et rurales

Mesures de gestion

- Implanter les nouveaux centres commerciaux (> 2500 m²) uniquement dans les centralités et plus en périphérie

DPR (1)

Ch.7 Les entreprises et les indépendants commerçants et artisans

- Revitaliser les quartiers commerçants par implantation de petits commerces dans les centres urbains et les villages
- Nécessité d'une approche multifactorielle (logement, accessibilité, stationnement, mixité, qualité espace public)
 - Coordonner/intégrer le schéma régional de développement commercial (SRDC) et le SDT
 - Coordonner/intégrer les *schémas (pluri-)communaux* de développement commercial (SCDC) et les SDC /SDPC
 - Coordonner le permis d'implantations commerciales/permis intégrés fusion possible avec permis unique

DPR(2)

Ch 13. La mobilité

- implanter les équipements publics et commerces à proximité des noyaux d'habitation existants, ruraux comme urbains.

...

DPR (3)

Ch 14. le développement du territoire

- Réduire l'étalement urbain en renforçant les centralités urbaines et rurales (GT experts)
- Augmenter l'accès au services et équipements publics ou collectifs , et aux petits commerces, dans les noyaux urbains, péri-urbains et ruraux existants

DPR (4)

Ch 24. Les villes et commune

Cadre général + politique de la ville

- favoriser la concentration des commerces aux centres des villes et des communes rurales
- privilégier les politiques durables de revitalisation des quartiers commerçants dans les centres urbains avec un modèle de proximité et de mixité commerciale
- Encourager la localisation des commerces de proximité (de détail) dans les centres urbains par une meilleure concertation au sein des bassins de vie
- encourager une politique visant à réduire le développement des centres commerciaux de périphérie

SRDC, SDT, DPR

23/03/2021
10

Suroffre

Pôles, centralités, périphérie

Concentration

Proximité

Attractivité, revitalisation

Accessibilité pour tous

Formation CPDT 2021

Objectifs

- Définir un langage commun
 - échanges Catus/Datuspartage des valeurs de base, co-construction d'une culture commune

- Porter une réflexion multifactorielle sur la question du commerce
 - les notions de centralités, périphérie, proximité, accessibilité...
 - qu'est ce que le commerce aujourd'hui ?
 - comment fonctionne-t-il ?
 - quel sera le commerce de demain ?
 - comment l'inscrire dans les centralités urbaines et rurales ?

- Entendre le secteur, intégrer les réalités, les bonnes pratiques.

Programme

Programme de formation commun CATUs et DATUs (3 jours)

En + des modules thématiques pour les Catus

J 1 – webinaire - introduction

Contextualisation de la réflexion

J2 – visite de terrain – bonnes pratiques

Support au webinaire et au workshop

J3 – workshop (en présentiel)

Echanges et réflexion sur des cas concrets

Continuité avec les deux jours précédents

BONNE FORMATION